



**RETOUR  
D'EXPIÉRIENCE  
CONCERTATION**




**WILAYA DE M'SILA**

## CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION



**DATE DE CRÉATION** : 2013

**LOCALISATION** : Bou Saâda, Wilaya de M'SILA

**SECTEUR** : Santé, environnement, culture, jeunesse, enfance

### OBJECTIFS

- ➔ Mettre en place un programme annuel d'accompagnement des jeunes pour l'élaboration de plans de lutte contre la pauvreté et le chômage
- ➔ Lutter contre le phénomène de déscolarisation dans les quartiers populaires
- ➔ Accompagner les jeunes pour une insertion professionnelle
- ➔ Sensibiliser sur les fléaux sociaux tels que les addictions
- ➔ Sensibiliser sur les problèmes environnementaux
- ➔ Produire des activités culturelles et créer des espaces de divertissement pour enfants

“ Il est nécessaire de renforcer le lien à la santé et à l'environnement chez les citoyen·nes ”



**HAMDI KAMEL**  
Chef de projet

## PRÉSENTATION DU PROJET ET ENJEUX DE LA CONCERTATION

Le projet consiste à sensibiliser les habitants de Bou Saadâ, ville oasis au nord de l'Algérie, dont les activités touristiques présentent une menace pour l'environnement et la santé publique. Pour cela, l'association a mis en place une **caravane ambulante santé et environnement** ciblant les établissements scolaires et les lieux publics pour sensibiliser aux bonnes pratiques. Face à la crise sanitaire de la Covid-19, la caravane s'est adaptée en sensibilisant aux gestes barrières et aux dangers du virus.

Plus de quatorze établissements ont été touchés, avec des sessions de sensibilisation et des campagnes



de nettoyages. Les mères des familles ont aussi participé à des sessions de sensibilisation spécifiques sur le cancer de sein. Le projet a eu un tel succès que l'association a accueilli de nombreux nouveaux bénévoles et une convention a été signée avec l'université de M'sila pour faire des travaux de recherche liés à la santé et à l'environnement. Enfin, l'association est maintenant **consultée par les autorités** sur les questions de la santé.

## ACTEURS MOBILISÉS

- |                                |                        |
|--------------------------------|------------------------|
| ➔ DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT | ➔ DAÏRA                |
| ➔ DIRECTION DE LA SANTÉ        | ➔ APW                  |
| ➔ APC                          | ➔ MÉDIA LOCAUX         |
| ➔ DIRECTION DE L'ÉDUCATION     | ➔ ASSOCIATIONS LOCALES |
|                                | ➔ PROTECTION CIVILE    |

## LE DÉROULEMENT DE L'EXPÉRIENCE DE CONCERTATION PAR ÉTAPE

1. Concertation  
en interne

2. Contact des  
parties prenantes

3. Réunions  
multi-acteurs

4. Demande  
d'autorisations

5. Activités

### DIFFICULTÉS DE LA CONCERTATION

- Crise sanitaire covid 19
- Absence de données scientifiques sur certains sujets de santé publique
- Méfiance et bureaucratie de certains établissements scolaires
- Manque des animateurs/trices formés

### CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Adaptabilité
- Une équipe jeune et motivée
- Une bonne planification et prévision budgétaire
- Communiquer régulièrement sur les actions de l'association
- Laisser un champ d'action libre aux bénévoles : accueillir toutes les bonnes idées et les encadrer
- Renforcer les capacités des membres de l'association
- Impliquer les partenaires locaux avec un rôle précis
- Avoir un bon ancrage sur le territoire
- Améliorer la transparence de l'association

1. Le projet commence par une **concertation en interne** avec l'équipe projet et quelques membres de l'association pour définir les **axes d'interventions** et les **tâches de chacun**.

2. S'en suit la **mise en contact** des parties prenantes susceptibles de jouer un rôle dans le projet pour leur expliquer la vision du projet et les impliquer en tant que **partenaires**.

3. L'APC a été le premier partenaire à s'impliquer dans le projet, en raison de relations de longue date entretenues avec l'association. Ainsi toutes les activités ont été coordonnées avec le bureau de santé et environnement (ce qui a facilité le problème récurrent d'obtention d'autorisation). A cette étape clé, plusieurs réunions ont été organisées pour se concerter avec les partenaires sur les meilleurs axes d'intervention pour l'association (message à communiquer, lieux d'intervention, public cible, date et heure...).

4. Avant chaque intervention, l'association dépose une demande d'autorisation auprès des autorités compétentes (conformément aux procédures administratives).

Les autres parties prenantes ont soutenu le projet (Présence sur les lieux d'activité, autorisations, communication...) mais ne se sont pas impliqués dans le processus de concertation.

5. Cependant, les activités de sensibilisation et les temps d'animation sont réfléchis de manière interactive pour faire participer les bénéficiaires, les interroger et les pousser à proposer des solutions